



SALA STAMPA DELLA SANTA SEDE **BOLLETTINO**

HOLY SEE PRESS OFFICE BUREAU DE PRESSE DU SAINT-SIÈGE PRESSEAMT DES HEILIGEN STUHLS
OFICINA DE PRENSA DE LA SANTA SEDE SALA DE IMPRENSA DA SANTA SÉ
BIURO PRASOWE STOLICY APOSTOLSKIEJ دار الصحافة التابعة للكرسي الرسولي

N. 0015

Mercoledì 08.01.2020

Intervento di S.E. Mons. Paul R. Gallagher al Convegno di Studi “Bâtir l'Europe ensemble. 50 ans du Saint Siège au Conseil de l'Europe” (Strasburgo, 7-9 gennaio 2020)

Pubblichiamo di seguito l'intervento che il Segretario per i Rapporti con gli Stati, S.E. Mons. Paul R. Gallagher, ha pronunciato ieri alla giornata di apertura del Convegno di Studi “Bâtir l'Europe ensemble. 50 ans du Saint Siège au Conseil de l'Europe” che ha luogo dal 7 al 9 gennaio 2020 presso la Facoltà di Teologia dell'Università di Strasburgo, nell'ambito delle celebrazioni previste in occasione del 50° anniversario della presenza della Santa Sede al Consiglio d'Europa:

Intervento di S.E. Mons. Paul R. Gallagher

Propos préliminaires

«Quelle vision de l'Europe aujourd'hui? ». La célébration du cinquantième anniversaire de la présence du Saint-Siège au Conseil de l'Europe, dans cette faculté de Théologie de l'Université de Strasbourg, me donne l'occasion et le plaisir de partager avec vous quelques pistes de réflexion sur la vision catholique et chrétienne de ce Continent. Ces propos s'inspireront, non seulement de l'expérience internationale des années écoulées, mais aussi de la sagesse surnaturelle et des orientations du pape François, qui guide l'action et la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui.

L'année 2020 nous renvoie aussi au soixante-dixième anniversaire de la *Convention européenne des droits de l'homme*, qui fût adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, le 4 novembre 1950, et qui constitue une véritable pierre angulaire pour la protection des personnes de toute violation des droits humains. A l'instar de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, cette *Convention Européenne* est à l'origine d'instruments internationaux et régionaux successifs qui ont chacun décliné des aspects singuliers relatifs aux droits humains. S'est ainsi forgée, au cours des années, une certaine identité européenne basée sur des valeurs partagées qui transcendent les diversités culturelles.

La *Convention Européenne des droits de l'homme* constitue aussi un point de référence pour les activités du Conseil de l'Europe, dont les principales fonctions sont justement liées à la protection des droits humains, de la démocratie et de l'Etat de droit. Le Pape François rappelait lors de son Discours qu'il est venu adresser au

Conseil de l'Europe, ici-même à Strasbourg, le 25 novembre 2014: *«Le chemin choisi par le Conseil de l'Europe est avant tout celui de la promotion des droits humains, auxquels est lié le développement de la démocratie et de l'État de droit. C'est un travail particulièrement précieux, avec d'importantes implications éthiques et sociales, puisque d'une juste conception de ces termes et d'une réflexion constante sur eux dépendent le développement de nos sociétés, leur cohabitation pacifique et leur avenir»* [1].

Si nous voulons offrir aujourd'hui une vision de l'Europe, il me semblerait juste de commencer par affirmer qu'il n'existe pas encore une perception unique de l'Europe, pas même du point de vue du projet à réaliser. Chaque Nation a sa propre vision de l'Europe. Et nombreuses sont, au sein des pays, les représentations que l'on se fait de l'Europe ou que l'on souhaiterait déjà pouvoir considérer comme faisant partie intégrante de l'histoire.

D'aucuns, de manière probablement un peu négative, voient aujourd'hui l'Europe comme un «Être supranational sans âme et sans cœur». D'autres dénoncent le fait que notre temps a désormais opéré une substitution, non seulement entre ce qui relève de l'objectif et du subjectif, mais aussi entre la saine rationalité et la volonté singulière de la personne au pouvoir ou du groupe dont dépend le destin de bien d'autres êtres humains. Le bien et le mal sont en définitive déterminés par la loi, les décrets ou la loi du plus grand nombre.

Mettons de côté cette vision pessimiste. Je voudrais, en ce qui me concerne, vous présenter aujourd'hui une idée de l'Europe qui ne fasse pas fi de son fondement et de ses racines chrétiennes. Je limiterai pour cela à exposer, sans pour autant les développer de manière complète et exhaustive, quelques idées d'un projet de construction européenne qui ne valent pas seulement pour les Catholiques ou les Chrétiens en général, mais qui peuvent constituer des éléments de réflexion pour toute personne de volonté. Prétendre d'ores et déjà qu'une telle présentation de l'Europe sera acceptée par tous serait sans doute un peu péremptoire. Néanmoins, cela pourra servir à la discussion et au dialogue. Tel est en effet l'objectif affiché de ces trois journées de «dialogue» interdisciplinaire.

Le respect des droits humains et de la dignité de la personne humaine

Les droits humains et la dignité humaine constituent l'un des thèmes qui revêtent la plus grande importance pour le Saint-Siège. C'est aussi l'un des domaines principaux de l'activité du Conseil de l'Europe. Il s'agit enfin d'une question devenue fondamentale pour la vie de la communauté elle-même *«jusqu'à devenir une composante qui conditionne directement la vie des personnes, des familles, des groupes, des peuples, des Etats et de la Communauté Internationale dans son ensemble»*[2]. Les droits humains constituent un élément essentiel pour la majeure partie des communautés humaines et des peuples, au point d'être clairement affirmés dans chaque ordre juridique interne, afin d'orienter vers le bien et la justice, les relations non seulement entre les personnes, mais aussi entre les personnes et les Etats, et entre les Etats eux-mêmes.

Les droits humains constituent selon nous un patrimoine fondamental dont chaque personne est dotée. Une analyse sémantique de l'expression, nous fait comprendre qu'il s'agit de droits connexes à la nature elle-même de la personne humaine et que chaque individu en est titulaire, de par sa nature humaine, indépendamment de la race, l'ethnie, le sexe, l'opinion, la nationalité, ou la religion. Cela suffit à affirmer qu'il est donc nécessaire de reconnaître les mêmes droits à chacun des membres du genre humain, et d'affirmer l'universalité même des droits en question. Il s'ensuit que les droits humains ne sauraient être considérés comme la résultante de l'action positive de quelque ordre étatique ou organisation internationale, mais constituent une composante inhérente de la dignité humaine, ou encore une richesse universelle et inséparable de chaque être humain.

Dans ce contexte, le Saint-Siège, par sa présence active au sein de la Communauté internationale, a contribué et contribue encore à la formation du corpus juridique international qui protège et garantit chaque droit fondamental de la personne humaine par des normes particulières. Celles-ci renvoient à la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* et à la *Convention Européenne*, qui ont constitué des étapes clé et demeurent le fondement des productions normatives successives. Cette mission a été évoquée avec force et sérénité par le Pape François au Conseil de l'Europe: *«l'Église catholique [...] peut collaborer avec le Conseil de l'Europe et offrir une contribution fondamentale. [...] Avant tout [...], il y a le domaine d'une réflexion éthique sur les droits humains, sur lesquels votre Organisation est souvent appelée à se pencher. Je pense particulièrement*

aux thèmes liés à la protection de la vie humaine, questions délicates qui ont besoin d'être soumises à un examen attentif, qui tienne compte de la vérité de tout l'être humain, sans se limiter à des domaines spécifiques médicaux, scientifiques ou juridiques»[3].

Cela étant, nous sommes conscients que l'un des défis actuels dans la discussion sur les droits humains est représenté par *«un nombre croissant de Pays, peuples et groupes avec leurs culture et identité propres, porteurs de conceptions alternatives et souvent antithétiques par rapport à celles qui sont définies dans le contexte international»*[4]. Dans ce contexte, le Saint-Siège participe activement au développement de la réflexion sur les droits humains, et ce, de plusieurs manières. D'abord, il œuvre pour que la Communauté Internationale protège de manière toujours plus efficace, la dignité de l'homme; il propose, pour cela, une vision anthropologique et théologique selon sa mission qui est de *«manifester le mystère de Dieu, de ce Dieu qui est la fin ultime de l'homme, [qui] révèle en même temps à l'homme le sens de sa propre existence, c'est-à-dire sa vérité essentielle»*[5]. En second lieu, le Saint-Siège s'engage en faveur de la protection des droits humains, par des moyens juridiques, en adhérant directement à des Conventions Internationales qui peuvent énoncer des mesures spécifiques sur un droit particulier ou sur un ensemble de droits fondamentaux de la personne humaine. En se conformant à sa nature et à sa propre mission, le Saint-Siège est en mesure de s'adapter à toutes les dispositions prescrites, soit en ajustant ses normes internes; soit en promouvant la protection des droits humains à travers ses enseignements magistériels.

Notons cependant, qu'à côté des motifs qui amènent le Saint-Siège à adhérer à ces instruments contraignants, se présentent aussi des occasions pour son intervention indirecte, non seulement afin de contribuer à enrichir les débats, mais parfois aussi lorsque des formulations ou des idées avancées s'avèrent contradictoires avec sa nature particulière et ses fins religieuses spécifiques, ou encore lorsqu'elles s'opposent à une vision anthropologique respectueuse de la dignité de la personne humaine et de ses droits inscrits dans la nature.

L'enseignement de l'Eglise sur la question des droits humains et de la dignité de la personne humaine s'est développé de manière significative depuis le début du siècle dernier. En témoignent les interventions nombreuses et circonstanciées du Saint-Siège durant ses cinquante années de présence au Conseil de l'Europe! De plus, le Magistère ecclésial s'est montré toujours plus préoccupé et prompt à aborder les questions sociales que l'histoire de l'humanité porte en elle, en passant d'un accueil initialement prudent, à travers des missions d'observation, à un soutien constant, jusqu'à *«opter pour un engagement en faveur de la promotion et de la défense des droits humains comme faisant partie intégrante de la mission de l'Eglise, et ainsi voir dans l'Eglise même la gardienne de la dignité humaine et des droits authentiques qui en découlent et qui sont marqués par le sceau de l'universalité et de l'indivisibilité»*[6].

Le principe cardinal à partir duquel la réflexion doctrinale s'est approfondie, est centré sur l'origine de la personne humaine créé à l'image de Dieu et sauvé par le Christ. C'est bien pour protéger l'homme dans son inviolable dignité que l'Eglise catholique s'est posée comme ardent défenseur des droits humains. L'Eglise est en effet capable d'offrir une vision harmonieuse dans laquelle les droits sont équilibrés par des devoirs respectifs. Dans la Création, Dieu le Créateur et Seigneur, a conféré à toute personne humaine, homme ou femme, la même haute dignité. Ceux-ci sont faits à l'image et ressemblance de Dieu lui-même. Et cela permet de comprendre notre vision - très élevée - de la dignité de la personne humaine.

Quand nous parlons du respect de la dignité de la personne humaine, il convient immédiatement de se demander quelle philosophie, quelle psychologie, quelle culture, quelle religion peuvent offrir les principes sur lesquels se fonde la vérité de la personne humaine. C'est seulement d'une définition authentique de la personne humaine que se déduisent les règles qui correspondent et expriment cette même dignité humaine.

Il devient plus qu'évident que notre foi en la dignité de l'homme grandit à la mesure de notre plus grande conformation à la vérité divine et en notre foi en Dieu. La véritable mission chrétienne sera toujours celle qui témoignera de la dignité humaine, en étant capable de sacrifices pour le bien de la personne humaine. Car, ainsi que l'a exprimé le Pape François durant le dernier Forum des ONG d'inspiration catholique qui s'est tenu en décembre dernier: *«Le monde d'aujourd'hui demande une audace nouvelle et une imagination nouvelle afin d'ouvrir d'autres voies de dialogue et de coopération, pour favoriser une “culture de la rencontre”, où la dignité*

de l'homme, selon le dessein créateur de Dieu, est mise au centre»[7].

Approche éducative

Nous ne pourrions parler de vision éducative que si nous savons qui est l'homme, la femme. Une fois établies l'essence, la nature, la vérité terrestre et spirituelle de la personne humaine, l'éducation revêt une seule signification: prendre un enfant et le guider de manière à ce que sa nature puisse s'épanouir et se réaliser pleinement. L'homme par nature est un être en devenir et en perpétuel développement. Il est en chemin vers l'éternité de par sa vocation surnaturelle. Il est appelé à aller plus loin, toujours plus loin, par vocation naturelle.

Le thème de l'éducation est au centre des préoccupations pastorales du Saint-Père, au point que lui-même a décidé d'organiser une rencontre mondiale à Rome, le 14 mai prochain, pour « *Reconstruire le pacte éducatif mondial* ». *Cette rencontre ravivera l'engagement pour et avec les jeunes générations, en renouvelant la passion d'une éducation plus ouverte et plus inclusive, capable d'une écoute patiente, d'un dialogue constructif et d'une compréhension mutuelle. Il est plus que jamais nécessaire d'unir nos efforts dans une vaste alliance éducative pour former des personnes mûres, capables de surmonter les morcellements et les oppositions, et recoudre le tissu des relations en vue d'une humanité plus fraternelle*»[8].

Cette proposition du Pape s'adresse à tous ceux et celles qui, à divers titres, œuvrent dans le champ de l'éducation, à tous les niveaux disciplinaires et de recherche, et qui s'efforcent avec courage de mettre la personne au centre. « *Je vous invite à promouvoir ensemble et à mettre en œuvre, par le biais d'un pacte éducatif commun, ces dynamiques qui donnent un sens à l'histoire et la transforment de manière positive*»[9].

Approche Migratoire

Dans l'histoire des peuples, les migrations ont toujours été un bien pour l'humanité. Au cours des siècles passés, il s'est agi de migrations liées aux conquêtes, mais aussi à la déportation. Les occupations ont toujours entraîné une multitude de victimes et de dévastations. Des civilisations et des cultures ont souvent été anéanties et de nouvelles construites. Il reste que l'histoire est faite de migrations. Et les migrations font aussi partie de notre histoire contemporaine et moderne; elles touchent notamment de nombreux pays de notre chère Europe.

Le moment est sans doute venu de se poser la question: qui sont les migrants? Et le Pape François y répond clairement: ce sont « *nos frères et sœurs qui cherchent une vie meilleure loin de la pauvreté, de la faim, de l'exploitation et de la répartition injuste des ressources de la planète qui devraient être divisées équitablement entre tous. N'est-ce pas le désir de chacun d'améliorer ses conditions de vie et d'obtenir un bien-être honnête et légitime, à partager avec les êtres qui lui sont chers ?*»[10].

La voix du Saint-Père s'élève toujours en défense des personnes qui se sentent contraintes à quitter leur propre pays d'origine ou à demander le statut de réfugié. Son appel à la Communauté Internationale s'est toujours fait pressant et accompagné d'indications concrètes. « *Il est absolument nécessaire, par conséquent, d'affronter dans les pays d'origine les causes qui provoquent les migrations. Cela exige, en premier lieu, l'engagement de la communauté internationale tout entière à enrayer les conflits et les violences qui contraignent les personnes à la fuite. En outre, une vision clairvoyante s'impose, capable de prévoir des programmes adéquats pour les régions affectées par de multiples graves injustices et instabilités, afin qu'à tous soit garanti l'accès à un développement authentique, qui promeuve le bien des enfants, qui sont l'espérance de l'humanité*».[11]

A mon avis, si l'on veut affronter la question des migrations de manière adéquate certains principes méritent aujourd'hui d'être affirmés avec clarté. Dans le même temps un certain nombre de malentendus doivent être dépassés. J'en évoquerai quelques-uns.

Un premier malentendu réside dans l'idée d'une assimilation comprise comme un renoncement à sa propre identité pour assumer l'identité du peuple dans lequel on s'établit et dans lequel on vit.

Un deuxième malentendu concerne l'idée d'un renferment des migrants sur eux-mêmes et sur leur identité propre. Il convient au contraire de favoriser la rencontre et l'enrichissement réciproque entre les divers «mondes» que la migration met en contact.

Un troisième malentendu amène à penser que dans le phénomène migratoire l'on doit renoncer à sa propre identité par respect des autres identités. Cela constitue un risque dans toute coexistence civile. En fait, là où l'homme n'est pas en mesure de s'exprimer librement, par souci de ne pas offenser la sensibilité de l'autre, on assiste à un phénomène d'alignement sur le plus petit dénominateur commun, et l'on finit par créer une société amorphe, privée d'idéaux et qui peut facilement se retrouver aux prises avec les «passions» du moment. A l'inverse, dans le *Document sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune*, signé par le Pape François à Abu Dhabi, en février dernier, il est affirmé que : *«La liberté est un droit de toute personne : chacune jouit de la liberté de croyance, de pensée, d'expression et d'action. Le pluralisme et les diversités de religion, de couleur, de sexe, de race et de langue sont une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains. Cette Sagesse divine est l'origine dont découle le droit à la liberté de croyance et à la liberté d'être différents. C'est pourquoi on condamne le fait de contraindre les gens à adhérer à une certaine religion ou à une certaine culture, comme aussi le fait d'imposer un style de civilisation que les autres n'acceptent pas»*. [12]

Enfin, il y a aussi le danger très concret que le phénomène de la migration se déroule de manière sauvage et devienne un terrain favorable pour le trafic d'êtres humains, l'exploitation des migrants eux-mêmes et leur recrutement au sein de groupes criminels.

Il est évident qu'il ne s'agit pas de problèmes qui pourront se résoudre par la simple conclusion d'un accord ou l'énonciation d'une loi. Un engagement profond, étendu, universel est absolument nécessaire, afin de créer une mentalité nouvelle, car le risque d'une migration sans humanité demeure très élevé.

Approche Interreligieuse

Le respect est la parole clé pour une coexistence mondiale basée sur le respect de la différence et la liberté religieuse. Le pape François s'exprimait en ces termes, en 2013 : *«L'avenir se trouve dans la coexistence respectueuse des diversités, non dans l'homologation à une pensée unique théoriquement neutre. Nous avons vu, au cours de l'histoire, la tragédie des pensées uniques. Il devient donc incontournable de reconnaître le droit fondamental à la liberté religieuse, dans toutes ses dimensions»* [13].

Il est donc nécessaire de rester attentifs à ces tentatives d'utiliser la religion comme une pensée idéologique unique. Il en résulterait facilement une instrumentalisation de la religion elle-même. On peut penser au triste fléau du terrorisme promu «au nom de Dieu», qui entraîne tant de destructions, de massacres et de victimes innocentes. Un tel message est littéralement à l'opposé de celui que les religions - toutes les religions en tant que telles - proposent. Le pape François a nombre de fois réitéré que tuer au nom de Dieu est le plus grand mensonge que l'homme puisse proférer.

On retrouve aussi cette idée affirmée dans *Document sur la Fraternité humaine* d'Abu Dhabi : *«C'est pourquoi nous demandons à tous de cesser d'instrumentaliser les religions pour inciter à la haine, à la violence, à l'extrémisme et au fanatisme aveugle et de cesser d'utiliser le nom de Dieu pour justifier des actes d'homicide, d'exil, de terrorisme et d'oppression. Nous le demandons par notre foi commune en Dieu, qui n'a pas créé les hommes pour être tués ou pour s'affronter entre eux et ni non plus pour être torturés ou humiliés dans leurs vies et dans leurs existences. En effet, Dieu, le Tout-Puissant, n'a besoin d'être défendu par personne et ne veut pas que Son nom soit utilisé pour terroriser les gens»* [14].

Le Document exhorte à la fraternité universelle, mais aussi à l'adhésion à un engagement commun, afin que tous les moyens soient mis en œuvre pour promouvoir à tous les niveaux, la culture de la rencontre, du dialogue, de la paix et du respect. A Abu Dhabi a ainsi été franchie une étape importante, mais le chemin reste encore long à parcourir.

Approche Interculturelle

Si nous regardons l'histoire, il est opportun de rappeler la rencontre et l'affrontement de la culture romaine et de la culture grecque. Celle-ci est bien ramassée dans la célèbre phrase d'Horace : *“Graecia capta ferum victorem cepit et artes intulit agresti Latio”*. La Grèce, conquise, a conquis son farouche vainqueur et a porté les arts au Latium sauvage.

Les cultures sont la vraie richesse de l'humanité, mais nécessitent toujours d'être purifiées des distorsions qui de temps en temps les menacent. Aujourd'hui, la culture de l'éphémère et de mort s'impose avec force. Dans un tel contexte, la culture de l'illégalité, la culture mafieuse, mais aussi la culture de l'intolérance et de la discrimination trouvent encore un terrain propice.

Il est donc nécessaire de tenir compte de ces éléments dans notre vision de l'Europe aujourd'hui. Le Pape François, lors de sa visite au Conseil de l'Europe, a rappelé l'importance de l'apport et de la responsabilité de l'Europe pour le développement culturel de l'humanité : *«L'Europe doit réfléchir pour savoir si son immense patrimoine humain, artistique, technique, social, politique, économique et religieux est un simple héritage de musée du passé, ou bien si elle est encore capable d'inspirer la culture et d'ouvrir ses trésors à l'humanité entière. Dans la réponse à cette interrogation, le Conseil de l'Europe avec ses institutions a un rôle de première importance»*. [15]

Approche éthique

Aujourd'hui, nous percevons l'idée - de plus en plus diffuse - selon laquelle ce serait la loi qui déterminerait désormais ce qui est éthique, et non plus l'éthique qui inspirerait la loi. L'éthique s'en trouve souvent réduite à un simple consensus, faisant fi de l'indispensable lien avec la nature humaine. En passant d'une éthique fondée sur la nature à une éthique fondée sur la volonté, l'homme se trouve soustrait à la nature, à la vérité sur sa nature et à la vérité sur la fin pour laquelle il a été créé.

Dans ce contexte, les Chrétiens ont un rôle particulièrement important à jouer en Europe. A travers leur propre témoignage au sein de la société, ils peuvent rappeler le fondement éthique qui doit orienter notre agir dans le monde. Celui-ci doit en effet être orienté à l'édification du bien commun qui, comme le dit le pape François, est le *«bien auquel tous les hommes aspirent, et il n'existe pas de système éthique digne de ce nom qui n'envisage pas ce bien comme l'un de ses points de référence essentiels»* [16]. Cela implique que le fondement éthique soit ancré dans l'objectivité de la nature, plutôt que dans la subjectivité de la volonté du législateur, ou pire, dans le courant dominant. C'est seulement à partir de cette objectivité et de l'axiologie qui en découle, que l'on pourra éviter les dérives qui adviennent là où la vision de la réalité est parfaitement égale et interchangeable avec les autres, avec la conséquence qu'on pourra tendre à faire prévaloir une approche sur les autres, y compris par des moyens violents, comme l'histoire du siècle dernier nous le rappelle tristement.

Approche politique

La politique actuelle est divisée entre mille idées et projets. Il est vrai que quelques grandes idées unificatrices permettent encore de s'agréger à un parti, mais les partis eux-mêmes se trouvent désormais dans une agitation continuelle.

Il conviendrait de redécouvrir le principe premier, essentiel et de fond qui doit guider l'action de toute personnalité politique, autrement dit, la responsabilité qui est la sienne, devant Dieu et devant les hommes, pour chacune de ses paroles, ses actions, ses mesures législatives ou décision par rapport au gouvernement du peuple. Dans ce domaine également, demeure le risque que l'autorité soit vécue seulement comme la recherche de victoires et de consensus.

Celui qui gouverne est appelé à témoigner de la sagesse de Salomon, à savoir d' "un cœur docile" qui sache rendre justice au peuple et distinguer le bien du mal (cf. 1 R III, 9). Là est la voie essentielle pour bâtir la paix à laquelle le monde aspire aujourd'hui plus que jamais, et qui doit figurer parmi les objectifs premiers de toute autorité politique. Le pape François l'affirma avec beaucoup de vigueur dans son récent message pour la Paix : *«Ouvrir et tracer un chemin de paix est un défi d'autant plus complexe que les intérêts qui sont en jeu dans les*

relations entre les personnes, les communautés et les nations, sont multiples et contradictoires. Il faut avant tout faire appel à la conscience morale et à la volonté personnelle et politique. La paix, en effet, trouve sa source au plus profond du cœur humain, et la volonté politique doit toujours être revigorée afin d'initier de nouveaux processus qui réconcilient et unissent personnes et communautés. Le monde n'a pas besoin de paroles creuses, mais de témoins convaincus, d'artisans de paix ouverts au dialogue sans exclusions ni manipulation»[17].

Conclusion

Le monde vit comme brisé et écrasé par ses fermetures et ses polarisations, loin des valeurs universelles et naturelles que Dieu a mis dans le cœur de chaque personne humaine.

Pour reconstruire ensemble l'Europe, il nous faut l'unité. Il convient de redécouvrir l'unité qui est à au fondement même de la vie de la personne humaine. L'unité entre la personne humaine et l'éthique, entre la personne humaine et la politique, entre la personne humaine et le travail, entre la personne humaine et toute autre activité qu'il accomplit sous le soleil.

Souvent, nous négligeons le fait que la personne humaine est en même temps âme, esprit et corps. De même que le corps vit et évolue, ainsi en est-il aussi de l'esprit et de l'activité de l'âme. La personne humaine aujourd'hui, dans cette Europe, mais aussi plus généralement dans ce monde, est appelée à refléter la beauté de cette évolution unitaire.

Faisons en sorte que la personne humaine puisse retrouver son visage authentique. C'est le souhait que je forme; c'est aussi celui du pape François: *«L'Europe retrouve l'espérance lorsque l'homme est le centre et le cœur de ses institutions [...]. Affirmer la centralité de l'homme signifie aussi retrouver l'esprit de famille, dans lequel chacun contribue librement selon ses propres capacités et talents à [l'édification de] la maison commune [...]. L'Europe retrouve l'espérance dans la solidarité [...]. L'Europe retrouve l'espérance lorsqu'elle ne s'enferme pas dans la peur et dans de fausses sécurités [...]. L'Europe retrouve l'espérance lorsqu'elle investit dans le développement et dans la paix [...]. L'Europe retrouve l'espérance lorsqu'elle s'ouvre à l'avenir »*[18].

A l'occasion de ce cinquantenaire de la présence du Saint-Siège au Conseil de l'Europe, je voudrais enfin réitérer ce vœux qui nous est si cher : qu'ensemble nous puissions nous ouvrir à l'avenir pour continuer, malgré vents et marées, à bâtir notre chère Europe!

[1] François, *Discours au Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 25 novembre 2014.

[2] V. Buonomo, *Prospettive dei diritti umani a cinquant'anni dalla Dichiarazione Universale*, in Pontificio Consiglio per la Famiglia, *Diritti dell'uomo: famiglia e politica*, p.34.

[3] François, *Discours au Conseil de l'Europe*, Strasbourg, 25 novembre 2014.

[4] V. Buonomo, *Prospettive dei diritti umani*, pp. 38-39.

[5] Concile Oecuménique Vatican II, Constitution pastorale conciliaire sur l'Eglise dans le monde contemporain *Gaudium et Spes*, 7 décembre 1965, n. 41, in *EV* 1/1446.

[6] G. Filibeck, *L'universalità e l'indivisibilità*, p. 29.

[7] François, *Discours aux Participants au Forum Mondial des ONG d'Inspiration Catholique*, Le Vatican, 7 Décembre 2019.

[8] François, *Message à l'occasion du Lancement du Pacte éducatif*, Le Vatican, 12 Septembre 2019.

[9] *Ibid.*

[10] François, Message pour la Journée Mondiale des Migrants et des Réfugiés 2016, "*Migrants et Réfugiés nous Interpellent. La Réponse de l'évangile de la Miséricorde*", 17 Janvier 2016.

[11] François, Message pour la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2017, "*Migrants Mineurs, Vulnérables et Sans Voix*", 15 Janvier 2017.

[12] *Document sur la Fraternité Humaine pour la Paix Mondiale et la Coexistence Commune*, signé durant le Voyage Apostolique du Pape François aux Emirats Arabes Unis, 3-5 février 2019.

[13] François, *Discours aux Participants à l'Assemblée Plénière du Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux*, Vatican, 28 novembre 2013.

[14] *Document sur la Fraternité Humaine pour la Paix Mondiale et la Coexistence Commune.*

[15] François, *Discours au Conseil de l'Europe*.

[16] François, *Discours aux Participants au Séminaire « Le Bien Commun à l'ère numérique »*, Le Vatican, 27 Septembre 2019.

[17] François, Message pour la célébration de la 53ème Journée Mondiale de la Paix, *La Paix, un Chemin d'espérance : Dialogue, Réconciliation et Conversion écologique*, 1er janvier 2020.

[18] François, *Discours aux Chefs d'état et de Gouvernement de l'union Européenne réunis en Italie à l'occasion du 60ème Anniversaire du Traité de Rome*, Le Vatican, 24 Mars 2017.

[00031-FR.01] [Texte original: Français]

[B0015-XX.01]
